



Marie-Pier Emery Avocate principale

T 514.954.3123 F 514.954.1905 Montréal MEmery@blg.com LinkedIn

<u>Travail et emploi</u>
<u>Droits de la personne</u>
<u>Immigration des gens d'affaires</u>
<u>Différends en matière d'emploi</u>
<u>Harcèlement au travail</u>

Marie-Pier représente les intérêts d'entreprises sous réglementation fédérale ou provinciale et de toutes tailles en matière de travail et d'emploi, tant en prévention qu'en représentation, notamment en matière de :

- embauche et congédiement d'employés;
- rédaction, interprétation et mise en application de contrats d'emploi;
- harcèlement et enquêtes en milieu de travail;
- droits de la personne.

Marie-Pier plaide régulièrement devant les tribunaux administratifs et civils, y compris devant la Cour supérieure du Québec et la Cour d'appel du Québec, afin de défendre les meilleurs intérêts de ses clients dans des dossiers de plaintes pour congédiement injustifié ou déguisé, d'interprétation de contrats ou de conventions collectives, de harcèlement au travail et d'enquêtes en milieu de travail, ainsi que d'autres réclamations et litiges civils. Elle conseille et assiste les entreprises dans le recrutement de travailleurs étrangers, pour l'ensemble des enjeuxrelatifs à la délivrance d'un permis de travail.

Elle a été embauchée à l'époque de ses études et a réalisé son stage au sein de BLG.

Expérience

 Marie-Pier a contribué à défendre avec succès des entreprises de grande envergure dans des dossiers de congédiement déguisé et d'oppression envers un actionnaire minoritaire, de même que de congédiement injustifié en Cour supérieure;



- Elle a également participé avec succès à la défense d'une entreprise internationale devant la Cour supérieure du Québec et devant la Cour d'appel du Québec, à l'encontre d'une réclamation contractuelle concernant une indemnité de départ particulièrement élevée;
- Marie-Pier a rédigé plusieurs mémoires de révision judiciaire et d'appel, à propos notamment de questions de droit de l'emploi, de droits de la personne, de droit des sociétés et de droit constitutionnel.

Perspectives et événements

- Autrice, « The Socially Unacceptable Nature Of A Criminal Offence Does Not Automatically Justify The Dismissal Of The Convicted Employee », article de BLG, août 2018
- Autrice, « Une première sentence arbitrale au Québec autorise la divulgation obligatoire du statut vaccinal », article de BLG, novembre 2021
- Autrice, « Le vaccin contre la COVID-19 : considérations importantes pour les employeurs », article de BLG, février 2021
- Autrice, « Avancer en eaux troubles Le plus haut tribunal du Canada crée des vagues pour les employeurs », article de BLG, octobre 2020
- Autrice, « COVID-19 en milieu de travail : les conséquences pour l'employeur qui n'assure pas un environnement sécuritaire à ses travailleurs », article de BLG, juin 2020
- Coautrice, « Labour and Employment Law 2020, Chapter 1 (Canada) International Comparative Legal Guides », 10e édition, Global Legal Group Ltd., avril 2020
- Autrice, « To ask or not to ask: Hiring foreign workers without discriminating », article de BLG, mars 2020
- Autrice, « Entrée en vigueur du Règlement sur les agences de placement de personnel et les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires et de certaines dispositions de la Loi sur les normes du travail », article de BLG, février 2020
- Autrice, « La Cour d'appel tranche : la sécurité prévaut dans les terminaux du Port de Montréal », article de BLG, octobre 2019
- Autrice, « La sanction du projet de loi no 9 un premier aperçu du nouveau processus de sélection des immigrants au Québec », article de BLG, juillet 2019
- Autrice, « Absentéisme excessif et accommodement raisonnable : où tracer la ligne? », article de BLG, mai 2019
- Coprésentatrice, "Les accommodements raisonnables," Conférence annuelle en Droit du travail et de l'emploi, 29-30 novembre 2018
- Autrice, "Le caractère socialement inacceptable d'une infraction criminelle ne justifie pas automatiquement le congédiement d'un employé reconnu coupable", Publication de BLG, 1er août 2018.
- Autrice, « Commission des normes du travail c. William commandité inc. : le statut de salarié et l'économie « à la demande » », article de BLG, avril 2018
- Coautrice, "Médias sociaux et nouvelles tendances en technologie de l'information en milieu de travail,"
 L'Express Travail, 24 novembre 2017.
- Coprésentatrice, « Tendances à surveiller en matière de droits de la personne », Conférence annuelle de BLG en Droit du travail et de l'emploi, Montréal, 27 octobre 2017
- Coprésentatrice, "Médias sociaux et nouvelles tendances en technologie de l'information en milieu de travail," Journée de formation de l'ABC-Québec et SOQUIJ, 26 octobre 2017.



À l'extérieur de BLG

Activités professionnelles

- Membre, Barreau du Québec
- Membre, Association du Jeune Barreau de Montréal
- Membre, Association du Barreau Canadien

Activités communautaires

- Secrétaire du conseil d'administration, Fondation Famijeunes
- Membre du conseil d'administration, Fibrose kystique Canada

Prix et marques de reconnaissance

 Citée dans l'édition 2025 (et depuis 2023) de la liste des « Avocats et avocates à surveiller au Canada » de la publication Best Lawyers in Canada (Travail et emploi).

Admission au Barreau et formation

- Québec, 2017
- LL.M./M2 (Droit français et comparé), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016
- LLL, Université d'Ottawa, 2014
- B.Soc.Sc. (Développement international et mondialisation), Université d'Ottawa, 2014

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

© 2025 Borden Ladner Gervais s.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.